

La veille municipale

mercredi 19 décembre 2007
volume 10, numéro 51
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 50A du 14 décembre 2007

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 50B du 17 décembre 2007

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 51 du 19 décembre 2007

3 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 50 du 15 décembre 2007

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Lois municipales modifiées

Rien à signaler cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les primes d'assurance pour l'année 2008, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.02], nouveau.

Règlement sur les ratios d'expérience pour l'année 2008, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.03], nouveau.

Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, [R.R.Q., c. A-4.1, r. 2.1], aa. 1, 2.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1098.

Code de construction, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01], aa. 2.09, 2.10, 3.03, 5.04, 8.14.

Code de construction — Chapitre II — Gaz, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1093;

Code de construction — Chapitre III — Plomberie, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1094;

Code de construction — Chapitre V — Électricité, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1094;

Code de construction — Chapitre VIII — Installation d'équipement pétrolier, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1095.

Code de sécurité, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01.1], aa. 77, 86, 87, 95-97, 106, 130.

Code de sécurité — Chapitre III — Gaz, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1095;

Code de sécurité — Chapitre IV — Ascenseurs et autres appareils élévateurs, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1096;

Code de sécurité — Chapitre V — Remontées mécaniques, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1096;

Code de sécurité — Chapitre VI — Installation d'équipement pétrolier, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1096.

Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-propriétaires, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 1], a. 41.

Indexation des droits et des frais, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1097.

Règlement sur les frais exigibles en vertu du Code de la sécurité routière et sur la remise des objets confisqués, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.001], aa. 2, 2.1, 3, 4, 4.1.1, 4.2.

Règlement modifiant le Règlement sur les frais exigibles en vertu du Code de la sécurité routière et sur la remise des objets confisqués, D. 267-2007 du 28-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1804A, aa. 1-4, 5 (partie), 6.

Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.01.1], aa. 3, 13, intitulé de la section VIII du chapitre I, 19, 20, 20.1, 21-24, 24.1, 25, 25.1-25.7, 60.14-60.17, 60.18, 61-61.2, 67, 68, 69-71, 72-75.1, 76, 77, 90.1, 147, 148, 154, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 170-170.2, 176.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, D. 265-2007 du 28-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1789A, aa. 1-27.

Règlement sur les permis, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 3.1.1], aa. 57, 58, 61, 61.1, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68-70.1, 71-73.2, 73.3, 73.4, 73.8-73.10, 79-81, 84.1-84.3.

Règlement modifiant le Règlement sur les permis, D. 266-2007 du 28-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1798A, aa. 1, 3 (partie), 4-11, 12 (partie), 13 (partie).

Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 1.2], ann. II.

Règlement modifiant le Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, D. 1102-2007 du 12-12-07, (2007) 139 G.O. 2, 5380A, a. 1.

Règlement sur les droits à verser en vertu de l'article 106.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 17], a. 2.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1098.

Arrêté ministériel concernant les indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux, [R.R.Q., c. **M-22.1**, A.M. 2007, (2007) 139 G.O. 2, 5733], nouveau.

Arrêté ministériel concernant l'établissement d'indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux, [R.R.Q., c. **M-22.1**, r. 1.2], remplacé.

Arrêté ministériel concernant les indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux, A.M. 2007, (2007) 139 G.O. 2, 5733.

Règlement sur les droits exigibles pour l'enregistrement ou le renouvellement des attestations aux fins du crédit d'impôt pour le design, [R.R.Q., c. **M-30.01**, r. 0.2], a. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1013.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 50A du 14 décembre 2007

Rien à signaler cette semaine.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 50B du 17 décembre 2007

Rien à signaler cette semaine.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 51 du 19 décembre 2007

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Autorisation à la Ville de Longueuil de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement à l'achat d'un immeuble fédéral excédentaire.

D. 1031-2007 du 28-11-07, (2007) 139 G.O. 2, 5748.

Autorisation à la Société de transport de l'Outaouais d'intervenir à un acte de servitude entre la Ville de Gatineau et le gouvernement du Canada.

D. 1032-2007 du 28-11-07, (2007) 139 G.O. 2, 5748.

Mandat confié à la Société des établissements de plein air du Québec, pour la période du 27 septembre 2007 au 30 juin 2009, pour l'exploitation, au mont Orford, municipalité du Canton d'Orford, d'une station de ski et d'un terrain de golf et réhabilitation des milieux dégradés du domaine skiable.

D. 1048-2007 du 28-11-07, (2007) 139 G.O. 2, 5761.

Autorisation à la Société de transport du Québec d'acquérir par expropriation certains biens pour la relocalisation du terminus d'autobus de Place Jacques-Cartier, situé sur le territoire de la Ville de Québec (D 2007 68024).

D. 1052-2007 du 28-11-07, (2007) 139 G.O. 2, 5763.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 323, située sur le territoire du Canton d'Amherst (D 2007 68025).

D. 1053-2007 du 28-11-07, (2007) 139 G.O. 2, 5763.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction du chemin du Poisson-Blanc, situé sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus (D 2007 68026).

D. 1054-2007 du 28-11-07, (2007) 139 G.O. 2, 5764.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière pour les besoins de première nécessité lors de sinistres relativement à l'évacuation d'un immeuble d'appartements situé dans la Municipalité de Nouvelle.

A.M. 0064-2007 du 03-12-07, (2007) 139 G.O. 2, 5769.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice de la propriétaire de la résidence principale sise au 185, rue Duval, dans la Ville de Trois-Pistoles.

A.M. 0065-2007 du 03-12-07, (2007) 139 G.O. 2, 5769.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice du propriétaire de la résidence principale sise au 1886, boulevard de Grande-Grève, dans la Ville de Gaspé.

A.M. 0066-2007 du 03-12-07, (2007) 139 G.O. 2, 5770.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à des dommages causés par des glissements de terrain survenus en novembre et en décembre 2006, en bordure de la résidence principale sise au 558, chemin de la Haute-Rivière, dans la Ville de Châteauguay.

A.M. 0063-2007 du 03-12-07, (2007) 139 G.O. 2, 5770.

ERRATUM

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à des orages et à des vents violents survenus les 27 et 28 juin 2007, dans la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

Erratum, (2007) 139 G.O. 2, 5773.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues le 4 novembre 2007, dans les municipalités du Québec.

Erratum, (2007) 139 G.O. 2, 5773.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 1, fascicule n° 50 du 15
décembre 2007**

**AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME, LOI SUR L'...**

MRC DE BONAVENTURE (*Nouveau
délai pour permettre d'adopter un
document visé*).

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1093.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIE
(*Nouveau délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1093.

VILLE DE CHARLEMAGNE
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1093.

VILLE DE GASPÉ (*Nouveau délai
pour permettre d'adopter un document
visé*).

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 1093.